

**Modalités d'inscription
Année scolaire 2024/2025
École PLANAY**

Sont concernés :

- Les enfants qui entrent en petite section de maternelle, soit les enfants nés en 2021,
- Les enfants qui entrent au CP,
- Les nouveaux arrivants sur la commune.

Conformément à la circulaire n 0 91-124 du 6 juin 1991, les inscriptions scolaires se font de la manière suivante :

1) Les parents doivent remplir la fiche d'inscription, celle-ci est disponible sur notre site : www.planay.com ou à l'accueil à la mairie. Elle est à nous retourner avant le vendredi 12 avril 2024 accompagnée des documents suivants :

- Copie du livret de famille : page des parents et de l'enfant concerné par l'inscription ;
- Copie du justificatif de domicile : facture de moins de 3 mois à l'adresse sur le Planay (de préférence eau ou électricité).

Le retour des documents peut se faire :

- Par mail, à l'adresse suivante : mairie@planay.com.
- A l'accueil de la mairie

ATTENTION ! Les pages scannées doivent être complètes et lisibles.

A réception du dossier, un certificat de préinscription vous sera envoyé par mail.

2) Dotés du certificat de préinscription, les parents doivent ensuite prendre rendez-vous avec la Directrice et se présenter à l'école primaire pour les inscriptions définitives entre le **13/05/2024 et le 24/05/2024**.

Rendez-vous à prendre par mail : ce.0730573b@ac-grenoble.fr ou par téléphone : **04.79.22.05.08**

L'inscription de l'enfant sera enregistrée sur présentation :

- du certificat d'inscription délivrée par la mairie
- du carnet de santé

